

Conditions générales de Prestation de services

Les conditions générales de vente présentent les droits et obligations d'Isabelle Honoré spécialisée dans le webdesign, SIRET 813 832 474 00015, ci-après désignée par le terme « Nous » ou par sa dénomination d'une part, et toute personne physique ou morale, agissant dans le cadre d'une activité professionnelle ci-après désigné par le terme « Client ».

Article 1 Objet

Les présentes conditions visent à définir les modalités dans lesquelles Nous accomplirons nos prestations suite à la demande expresse du Client. Les présentes conditions générales pourront être complétées, si besoin est, par des conditions particulières, qui dans ce cas seront annexées.

Article 2 L'acceptation

Les présentes conditions s'appliquent dès l'acceptation et la signature par le Client du devis. Elles seront mises à disposition du client au dos du devis.

Article 3 Nature des prestations

Les prestations que Nous fournissons ont pour but de répondre à la demande du Client en matière de création ou de refonte de sites internet, de création d'emails et de newsletters.

Cette liste n'est pas exhaustive et Nous nous réservons le droit, d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service, si Nous le jugeons nécessaire, le Client sera informé de ces modifications si elles ont un impact sur lui.

Article 4 Devis préalable

Pour toute intervention un devis écrit sera établi. Ce devis précisera les coordonnées du Client, le détail des prestations ainsi que le coût total de l'intervention exprimé hors taxes et toutes taxes comprises. La réalisation du devis est gratuite. Le devis sera valable 1 mois, période durant laquelle le Client pourra choisir de ne pas contracter ou de contracter.

Article 5 Acceptation du devis

Suite à sa réalisation, le Client devra s'il accepte la mise en œuvre de la

prestation, signer le devis. Ce devis fixera la date, les modalités, la durée et le prix de la prestation à réaliser.

Article 6 Tarifs applicables

Les tarifs applicables aux prestations d'Isabelle Honoré seront portés à la connaissance du Client avant toute intervention via un devis préalablement rempli et signé.

Les prix s'entendent HT.

Article 7 Paiement

Un acompte correspondant à 50% du montant de la prestation sera exigible dès la signature du devis, les sommes restantes seront à régler par le Client dès la fin de l'intervention par chèque postal ou bancaire à l'ordre d'Isabelle Honoré

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà du délai fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 15,00 % (par an) du montant du prix d'acquisition figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'acheteur.

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 8 Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Article 9 Annulation, rétractation

S'agissant de services personnalisés, réalisés en fonction des spécifications formulées par le Client, aucun droit de rétractation n'est possible, à compter de la signature du devis, et le paiement reste dû sans préjudice du droit pour Nous de réclamer l'attribution de dommages et intérêts.

Article 10 Réclamations

Les réclamations sur la non-conformité des prestations effectuées doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 8 jours de la livraison de la prestation : passé ce délai aucune réclamation ne sera acceptée.

Article 11 Limites d'intervention

Nous nous réservons le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute Prestation convenue si la demande du client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le cas d'un refus d'intervention ou d'une cessation de la prestation de Notre part, aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé par le Client ; seules les sommes déjà versées au titre de paiement seront dues.

Article 12 Obligations du client

Le Client s'engage à mettre à disposition d'Isabelle Honoré tous les moyens nécessaires pour la réalisation des prestations définies dans le délai convenu. Il se sera préalablement assuré que son antivirus est à jour avant de fournir des fichiers informatiques à Madame Isabelle Honoré.

Le client s'engage à fournir à Madame Isabelle Honoré des photos dont il a les droits à l'image. Madame Isabelle Honoré ne sera en aucun cas responsable ni des photos fournies par le client, ni des textes rédigés par celui-ci, sur les sites internet réalisés par Madame Isabelle Honoré pour son client. Madame Isabelle Honoré se réserve toutefois le droit de ne pas publier ou ne pas imprimer des photos ou des textes qu'elle jugerait douteux ou non conforme à l'éthique et la déontologie. Madame Isabelle Honoré n'est pas chargée de la rédaction des textes du client, ni de la correction orthographique ou de syntaxe, sauf mentions contraires dans le devis. En outre le Client s'engage à régler le prix de la prestation suite à son exécution dans les conditions prévues à l'article 7.

Article 13 Réserve de propriété

Isabelle Honoré se réserve la propriété des travaux vendus jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et en intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à Isabelle Honoré et les acomptes déjà versés nous resteront acquis sans préjudice de tous dommages et intérêts que pourra réclamer Isabelle Honoré.

D'autre part, à ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, Isabelle Honoré se réserve le droit de revendiquer les impayés, dans le cadre de la procédure collective.

Article 14 Modalités de livraison

Une date de mise en ligne pour un site internet est fixée à la signature du devis. Isabelle Honoré s'engage à respecter ce délai si et seulement si tous les éléments devant être fournis par le client (textes numérisés, images, validation de charte graphique, renseignements et tout élément émanant du client) sont fournis dans les temps et les conditions définies dans le cahier des charges.

Article 15 Modalités de validation

Pour un site internet, une maquette est présentée au client pour validation. Le client s'engage à valider cette maquette en signant un BAT par mail ou par écrit dans un délai de 4 jours ouvrés. Isabelle Honoré lui accorde toutefois la possibilité de demander des modifications de cette maquette, les modifications demandées doivent être précises, concises, claires et définitives. La maquette modifiée lui sera présentée une deuxième fois pour validation. Passé ce délai, Isabelle Honoré se réserve le droit de faire un avenant au devis pour dépassement du temps de création prévu.

Article 16 Mises à jour

Les forfaits de mise à jour de site proposé par Isabelle Honoré -inclus dans une formule - sont d'une durée de 3 mois, renouvelable par tacite reconduction, sauf mention spéciale dans le devis. Ils comprennent les modifications de fichiers html, css ou de site géré par un backoffice. Ils sont utilisés pour toute modification de texte simple (changement de tarifs, de dates, d'horaires, de coordonnées, d'adresse, de phrases) et de

paragraphe complet, ainsi que pour des retouches ponctuelles d'image à insérer dans le contenu du site (remplacer une photo, une illustration, un logo, ajout d'image dans un album en ligne...), ils sont d'une durée maximale de 1h. Toute intervention sur la charte graphique fait l'objet d'un devis. La refonte d'un site ne peut pas être considérée dans un forfait mise à jour.

Article 17 Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles d'Isabelle Honoré.

Est un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté d'Isabelle Honoré et faisant obstacle à son fonctionnement normal.

Dans de telles circonstances, Isabelle Honoré préviendra le Client, par écrit, dans les 24 heures de la date de survenance des événements, le contrat liant Isabelle Honoré et le Client étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat conclu par Isabelle Honoré et le Client pourra être résilié par la partie la plus diligente sans qu'aucune des parties puissent prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Cette résiliation prendra effet à la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ladite vente.

Article 18 Responsabilité

Les prestations que Nous réalisons ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat.

Il est convenu que Notre responsabilité peut être engagée uniquement pour les dommages directs et prévisibles résultant d'une commande. Est exclue l'indemnisation des dommages indirects subis par le Client. Nous ne serons en aucun cas responsables des dommages causés par une éventuelle inexécution par le Client de ses obligations.

En aucun cas Madame Isabelle Honoré ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait :

- d'informations, de textes, de sons, de vidéos contraires

aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites web du client ;

- de la contamination par virus des données et /ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier ;
- des intrusions malveillantes de tiers sur le site du client ;
- des dommages que pourraient subir les équipements du client ;
- des détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client

Article 19 Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangée dans le cadre de la prestation, et ce pendant toute la durée du contrat ainsi qu'après son échéance.

Article 20 – Données personnelles

Madame Isabelle Honoré s'engage à protéger vos données personnelles. Toutes les données personnelles qui sont recueillies sont traitées avec la plus stricte confidentialité, conformément à notre politique de protection des données personnelles. Lors des commandes il vous sera demandé des informations indispensables pour assurer la qualité des services. Madame Isabelle Honoré ne vend pas, ne commercialise pas et ne loue pas ces informations à des tiers. En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. Il vous suffit pour ce faire de nous adresser un e-mail à l'adresse suivante : contact@isabellehonore.fr, ou envoyer un courrier à Madame Isabelle Honoré 5 rue Jean Creton 59253 La Gorgue. En adhérant à ces conditions générales, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles et vous consentez à ce que nous collectons et utilisons ces données.

Article 21 Propriété intellectuelle

Le Client garantit que l'exécution de la prestation ne sera pas constitutive d'une contrefaçon ou d'une violation des droits d'un tiers. Le Client déclare qu'il dispose notamment des droits et licences pour les images, logos, dessins...qui seront utilisés pour la réalisation de la prestation.

En tant qu'auteur de l'œuvre, Nous bénéficions de la législation applicable à la propriété artistique et aux droits d'auteurs. Nous pouvons donc exploiter notre œuvre par tout moyen, la reproduction ou la réédition de notre œuvre par le Client nécessite une convention expresse de notre part, et le paiement de droit d'auteur. Le droit que nous possédons sur notre œuvre n'est en aucun cas cédé.

Tous les documents fournis dans le cadre de l'exécution de la prestation sont destinés à l'usage personnel du Client, celui-ci s'engage à restituer en parfait état et à notre demande tous les documents qui lui ont été confiés pour la réalisation de la prestation

Article 22 Référencement

Le Client accepte qu'Isabelle Honoré puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre de la présente prestation.

Article 23 Compétences et droit applicable

Pour toutes les contestations relatives aux ventes d'Isabelle Honoré, seul sera compétent le tribunal de commerce de Lille, qui appliquera la loi française.